

## Taux des crédits aux particuliers en Polynésie française au 2<sup>e</sup> trimestre 2018

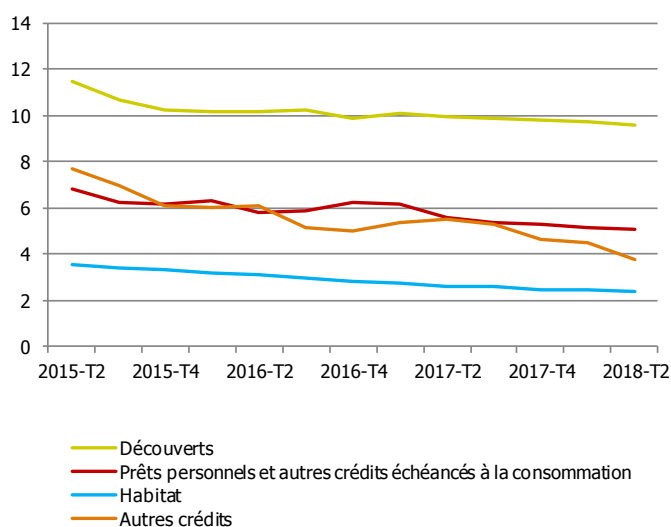
Au deuxième trimestre 2018, les taux des crédits aux particuliers s'affichent en retrait, tant sur le trimestre que sur l'année. Le taux moyen du découvert recule de 16 points de base (pb) sur trois mois, s'établissant à 9,56 %. Celui des prêts personnels diminue de 11 pb, à 5,05 %. Le coût du crédit immobilier baisse dans une moindre mesure, -6 pb, après +4 pb précédemment, et rejoint leur niveau à fin 2017. S'agissant des autres crédits, la détente des taux est plus sensible, à -75 pb, soit un coût moyen de 3,75 %.

L'évolution du coût du crédit sur le trimestre est similaire en France métropolitaine, avec des écarts moins marqués, mais contrastée en Nouvelle-Calédonie. La baisse des taux est notable pour les découverts (-43 pb) et les autres crédits (-58 pb). En revanche, le coût des prêts personnels et des crédits immobiliers et des autres crédits progresse légèrement (+6 pb et +3 pb).

Sur l'année, les conditions débitrices des différents types de crédits s'inscrivent en retrait sur les trois places, hormis pour le crédit immobilier en France métropolitaine dont le coût demeure relativement stable à 1,58 %.

### CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

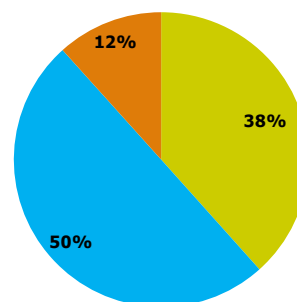
Taux moyens des crédits aux particuliers



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



■ Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation  
■ Habitat  
■ Autres crédits

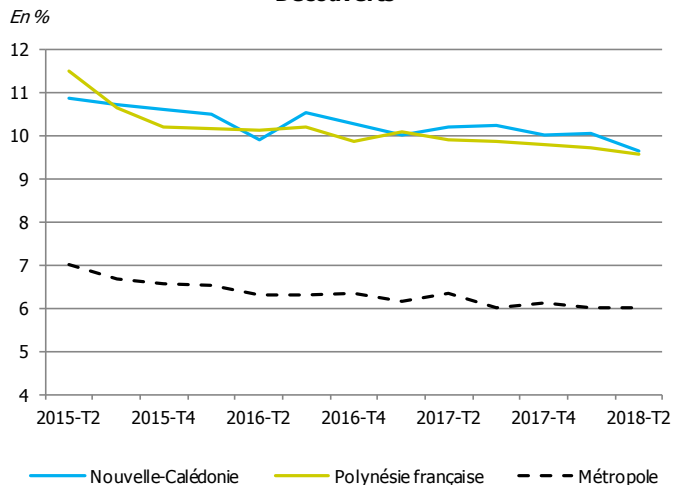
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %							Variations	
		2017-T2	2017-T3	2017-T4	2018-T1	2018-T2	1 an	1 trim
<b>Polynésie française</b>	Découverts	9,91	9,85	9,79	9,72	9,56	-0,35	-0,16
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,60	5,34	5,30	5,16	5,05	-0,55	-0,11
	Habitat	2,61	2,55	2,41	2,45	2,39	-0,23	-0,06
	Autres crédits	5,52	5,31	4,64	4,50	3,75	-1,77	-0,75
<b>Métropole</b>	Découverts	6,33	6,01	6,12	6,03	6,01	-0,32	-0,02
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,93	3,86	3,77	3,94	3,81	-0,12	-0,13
	Habitat	1,57	1,62	1,66	1,62	1,58	0,01	-0,04

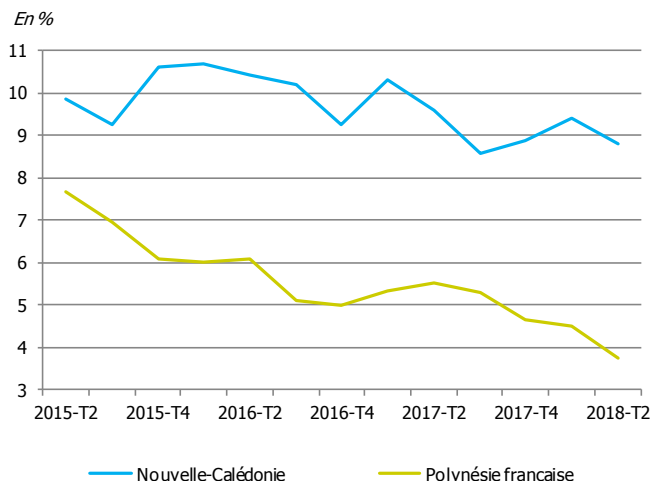
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

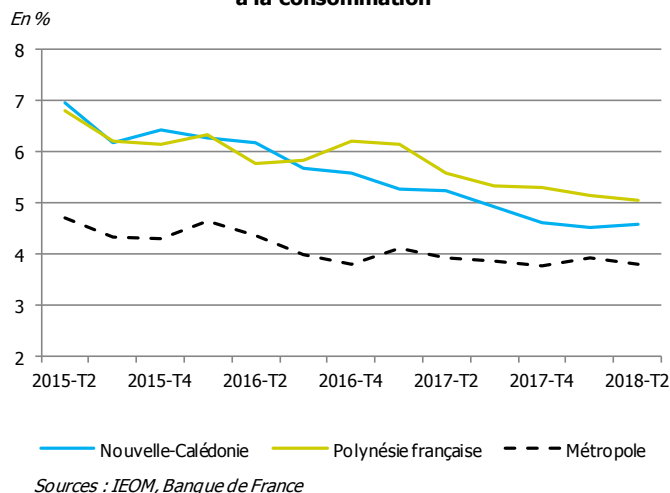
## Découverts



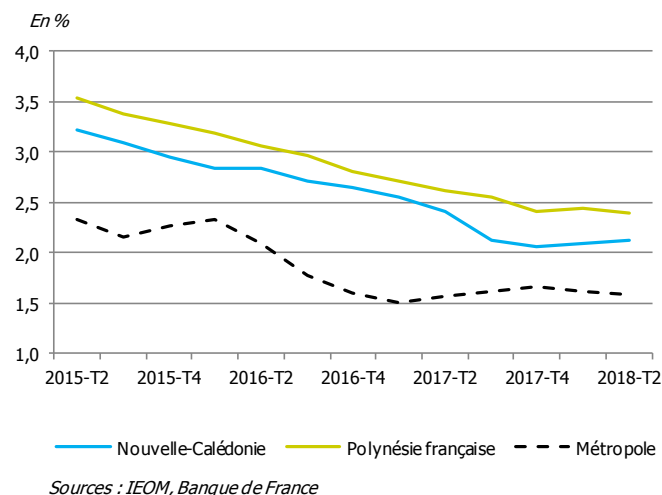
## Autres crédits



## Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



## Habitat



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 125 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER  
Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : septembre 2018